



Site internet de la section : <https://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

Facebook : <https://www.facebook.com/FODGFIP85>

inFO Vendée

Journal trimestriel de votre section FO DGFIP 85

N° 14 – 3ème trimestre 2022

SOMMAIRE

- L'édito de la section
- Infos en ligne
- La parole aux adhérents / militants :
 - « CF : Contrôle Fiscal ou Clap de Fin »
 - « Billet d'humeur : désenchanté »
- Pouvoir d'achat : clause de revoyure à l'automne...

FO SALAIRES, SMIC, RETRAITE, POINT D'INDICE, MINIMA SOCIAUX...



LA FIN DE L'ABONDANCE ?



L'augmentation des salaires, c'est maintenant !

Nos dernières informations mises en ligne sur notre site internet :

- Accueil des nouveaux arrivants
- Message de rentrée sur le remue-ménages
- Informations sur les listes d'aptitude
- Tract sur le GIPA
- Compte-rendu CDAS du 4 juillet
- compte-rendu CHSCT du 29 juin

L' EDITO de la section

Cette rentrée se fait dans un contexte social très particulier : nombreuses incertitudes sur l'évolution du conflit en Ukraine, niveau d'inflation rarement atteint impactant notre pouvoir d'achat, restructurations de services qui n'en finissent pas...

Avec les 3,5% d'augmentation du point d'indice, nous sommes loin du compte pour redonner de l'attractivité à la Fonction Publique.

Après pratiquement deux décennies de suppressions massives d'emplois publics et de restriction salariales inédites, nous ne pouvons que constater que nos revendications demeurent toujours aussi légitimes : augmenter les emplois publics, revaloriser les traitements et améliorer les conditions de travail.

L'Etat est désormais contraint de recruter massivement des contractuels (9 cet été à la DDFIP 85) pour tenter d'absorber les difficultés dans les différentes administrations. C'est simplement accablant ! D'autant plus que la situation de ces contractuels, même s'ils exercent leurs missions avec célérité et implication, est bien différente de celle des fonctionnaires sous statut, en terme de précarité : CDD, salaire moindre... En la matière, l'Etat employeur est loin d'être exemplaire !

Pour FORCE OUVRIERE, 1ère organisation syndicale de la Fonction Publique de l'État, la Fonction Publique a un rôle essentiel à jouer pour s'inscrire dans les changements sociétaux en cours.

Notre rôle syndical est de défendre vos intérêts matériels et moraux avec des revendications fortes en faveur des personnels.

Début décembre, vous aurez à élire vos représentants des personnels pour les 4 années suivantes. Nous comptons sur vous pour nous renouveler votre confiance lors de ces élections professionnelles.

« Sébastien LIEVRE »

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022 : VOTEZ



Responsable de publication : S LIEVRE , secrétaire départemental FO DGFIP 85

(cette rubrique est la votre, n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez écrire un article dans notre prochain numéro)

Le CF, le Contrôle Fiscal ou le Clap de Fin ?

Fin d'une époque, Fin d'une vision, Fin de certaines missions... à vous de choisir.

La lutte contre la fraude, qui n'en a pas entendu parler ? Que ce soit via la communication médiatique choisie par notre administration centrale ou par le biais de notre communication interne à la DGFIP, c'est une des vitrines de notre administration et c'est LA vitrine du contrôle fiscal.

Vu des hautes sphères de l'administration centrale, quelle réussite ! Et pourtant, nous ne cessons d'alerter sur les dérives constatées et sur les choix retenus par la Direction Générale.

À l'ordre du jour du dernier Groupe de Travail National du 7 juin 2022, figurait notamment le projet CFVR... mais qu'est-ce donc ? En grattant un peu, ce n'est que le changement de dénomination de la MRV (Mission Requête Valorisation) qui n'avait pas, jusqu'alors, démontré sa réelle efficacité.

Pour preuve, un rapport sénatorial est venu souligner, à l'été 2020, les résultats décevants de cette Mission : *confère article Capital du 21 août 2020 – les nouvelles technologies ne font pas (encore) recettes.*

En bref, ça dysfonctionne. Qu'à cela ne tienne, on change l'étiquette et on continue mais la Direction Générale nous propose de faire mieux ... en pire !

Petit retour en arrière :

À l'origine du data-mining dans le contrôle fiscal, un objectif a été fixé de programmer au moins 20 % des Contrôles Fiscaux Externes par l'utilisation des ressources de la MRV (contrôles concernant principalement les entreprises).

Passons sous silence les pratiques peu scrupuleuses qui ont permis d'atteindre cet objectif et arrêtons-nous sur le constat partagé par un très grand nombre de vérificateurs : cela ne fonctionne pas. La pertinence de la programmation est décevante et les contrôles conformes s'accumulent.

Il est urgent de poser les stylos et de réfléchir... sans le big data !

Retour au présent :

Au lieu de cela, que propose la direction générale ? De passer l'objectif de 20 % à 50 % en 2022.

Entre surdité et autisme, on ne sait plus quel diagnostic poser encore que faute de compétence en ce domaine, il est peut-être préférable de saisir le médecin de prévention de la Direction Générale.

En bref, le sénat attire l'attention sur des résultats décevants, les organisations syndicales alertent sur les dérives et les dysfonctionnements et la Direction Générale maintient le cap avec ce nouveau label CFVR (Ciblage de la Fraude et Valorisation des Requêtes ou devrait-on dire Contrôle à Faible Volonté de Rendement).

En même temps, il est vrai que, dans les Pôles de Contrôle et d'Expertise, trop d'emplois comme d'implantations géographiques ont été supprimés avec la connaissance du tissu fiscal qui en découlait. Aussi, faut-il bien tenter de trouver des palliatifs.

Pour FO, nous avons deux propositions : réimplanter les services géographiques d'il y a dix ans avec les emplois nécessaires.

Mais la DG s'obstine tant dans les suppressions d'emplois que dans sa politique dévastatrice.

Résultat de cette obstination de la Direction Générale ou hasard du calendrier, les organisations syndicales ont été invitées à participer à une table ronde le 7 juillet 2022 devant la mission d'information contre la fraude et l'évasion fiscales de la Commission des Finances du Sénat.

La Commission des Finances souhaitait visiblement obtenir une autre version que celle présentée par la seule Direction Générale... Crise de confiance ou nouvelles orientations politiques à venir ?

Les représentants **FO** ont donc présenté les ressentis, les constats et les dérives qui semblent largement partagés par les acteurs de terrain du contrôle fiscal.

En fin de séance, le rapporteur général a souhaité obtenir des réponses écrites à deux questions :

- les problèmes de complémentarité entre les moyens humains de la DGFIP et les nouvelles méthodes de ciblage de la fraude ;
- les freins législatifs au bon déroulement des opérations de contrôle ;

Alors, crise de confiance ou nouvelles orientations politiques à venir ?

Les représentants **FO** ont adressé leurs réponses au cours du mois de juillet ; les conclusions de cette mission sénatoriales sont attendues pour la fin du mois de septembre.

En attendant... Silence... on tourne. Acteurs ou spectateurs, à nous de choisir.

*Williams PILLET – militant **FO***

Billet d'humeur : « désenchanté »

Désenchantée, chantait notre Mylène nationale en 1991.

Désenchanté serais-je tenté de dire 30 ans plus tard, après un récent atterrissage au sein de l'administration fiscale. Bon, c'est vrai, le choix, je l'ai fait, j'aurais pu (aurais dû?) trouver ailleurs, histoire de voir si l'herbe y est vraiment plus verte. Mais bon, je me suis laissé tenté par la DGFIP.

Malheur !

Un nom ronflant, une réputation certaine et les encouragements d'une connaissance, il en a fallu peu pour me convaincre que la DGFIP était LE bon employeur. Bon, il y avait le statut de fonctionnaire aussi. Comment ne pas se laisser attirer ? D'autant plus qu'avec quelques proches déjà dans notre belle fonction publique (tant enviée par d'autres pays ?), comment ne pas succomber à l'appel de cette institution ?

Évidemment, pour un petit nouveau comme moi, il fallait passer par le concours. Deux écrits, un oral, et hop, la messe était dite : je serai fonctionnaire ! Plus exactement Agent des Impôts. Pas agent secret, pas 007, mais bon, agent dans le secret quand même ! Car on nous l'apprend très vite : il faut tenir sa langue, se familiariser avec le secret professionnel ! Surtout ne rien dire, chuut...

Mais là ça touche aux contribuables : surtout ne pas parler des situations de ces honnêtes citoyens à qui NOUS offrons un service public et fort lou-able : collecter leur argent pour le bien du peuple. Qui dit mieux ?

Oui, j'avais fait mon choix : j'allais servir notre bon peuple en remplissant les différentes missions qu'allait me proposer notre belle direction. Content de moi et fier de rejoindre la belle famille de la DGFIP, je prenais mon poste serein, le coeur battant et d'un optimisme à toute épreuve.

Première semaine dans un SIP : premier contact avec la notion de grève ! Pour quelqu'un qui vient du privé, c'est, croyez-le bien, une nouveauté. Une grève ! Mais c'est vrai alors ? Les fonctionnaires font des grèves tout le temps ? Non, m'a-t-on répondu, pas tout le temps mais quand la situation l'exige, évidemment. Bon, gréviste, je serai alors. De toute façon, mon service n'allait pas rouler avec un seul agent, et un nouveau en plus. Grève soit, mais pourquoi ? demandais-je autour de moi. Et là, autre nouveauté : premier contact avec les syndicats : groupement de personnes sympas, chaleureuses qui font ou en tout cas essaient de faire respecter les droits des fonctionnaires et de les défendre face aux injustices. Si si, les injustices sont partout !

Alors pourquoi cette grève me direz-vous ? Eh bien parce que notre administration ne nous écoute pas apparemment. Elle a décidé de ré-duire les effectifs. Oui, réduire le nombre de ses agents. Comment ? Eh bien tout simplement en misant sur des départs volontaires (ruptures conventionnelles) ou en s'efforçant de ne pas remplacer les nombreux départs à la retraite. Résultat : des services sinistrés, des collègues en surchauffe, des dépressions, des arrêts maladies, des équipes de renfort sédentarisées, des contribuables mécontents et surtout l'incapacité des agents à remplir correctement leurs missions malgré toute leur bonne volonté.

Bon, à la décharge de notre administration, il faut reconnaître que la suppression de postes avait été décidée en haut lieu. Par le grand patron lui-même. Manu. Qui, à force d'écouter ceux qui croient qu'il y a trop de fonctionnaires dans notre beau pays, a décidé de réduire.

Et voilà que soudain, ça me tombe dessus. Arrivé à la DGFIP plein d'espoir, les yeux tournés vers un avenir qui devait s'annoncer ra-dieux, me voilà, pour reprendre Mylène : Dés-en-chan-té !!!

NB : depuis cette première grève vécue candidement, d'autres ont suivi. Des rencontres avec la direction également. Mais rien n'a vraiment changé. Niet. La direction suit les instructions de la hiérarchie : il faut couper dans les effectifs. Oui, madame, parce que ça coûte cher les fonctionnaires, ça fait pas grand-chose, et ça passe son temps à se plaindre. Oui, ils sont ainsi. Et avec la dématérialisation et la suppression de certains impôts, bin, il en faut moins des agents, n'est-ce pas ?

Mais ce que la direction ne sembler pas percuter, c'est que nous assistons depuis plusieurs années maintenant à une hausse de la souffrance des agents ainsi qu'à une dégradation certaine de notre offre de service public. Qu'à cela ne tienne, nous répond t-on, il faut s'adapter. Au nom de la modernité et du contrôle des dépenses publiques. Peut-être, mais allez dire cela aux contribuables, Messieurs-dames de la direction. Et..... si on échangeait nos places ?

A bon entendeur, salut...

Dés-en-chan-té, vous dis-je !



Pour rester connecté à l'inFO, nous vous encourageons :

→ à vous abonner à notre page
FACEBOOK « **FO DGFIP 85** » (depuis votre compte personnel)

→ à vous connecter régulièrement à notre site internet local et notre site national
(accessible depuis ULYSSE sur Mozilla Firefox et/ou internet à votre domicile)

Ce qui vous permettra de bénéficier de l'information syndicale en toute circonstance, y compris en télétravail.

- 25 % de perte de pouvoir d'achat !

- 8 % de perte de pouvoir d'achat entre juin 2017 et juin 2022, depuis l'élection du président Macron !

- 5,2 % d'inflation en année glissante de mai 2021 à mai 2022 (-6,5% en prévision sur 2022) !

La proposition du Gouvernement et du Ministre Stanislas Guerini est donc de 3,5 %, largement en deçà des attentes et des besoins.

FO Fonction publique a demandé au Ministre de s'assurer que tous les agents contractuels (plus d'un million) bénéficient de la même revalorisation que les fonctionnaires. Nous avons obtenu satisfaction sur ce point.

Les mesures annexes, qui concernent principalement la fonction publique de l'Etat, continuent de créer des inégalités entre les trois versants.

C'est la démonstration que la revalorisation de 3,5 % du point d'indice est d'ores et déjà insuffisante.

Pour FO Fonction publique, le compte n'y est pas !

Le Ministre annonce une clause de revoyure à l'automne.

A ce stade, **FO** Fonction publique va informer les personnels des nouvelles mesures et invite toutes ses structures à se réunir pour mettre en débat ces propositions et les suites à donner.